

MAYAC Infos

Le mot du Maire

Madame, Monsieur,

Encore une année qui s'achève avec son lot d'incertitudes aussi bien nationales qu'internationales.

Je voudrais bien, une année, vous dire que tout va bien dans le meilleur des mondes.
Pour l'instant c'est très utopique...

Pour notre commune, l'année se termine avec pratiquement tous les travaux terminés. Les seuls problèmes résiduels concernent la fibre. Une zone a complètement été oubliée du côté de la déchetterie et concerne six habitations. L'erreur est en passe d'être réparée. Des travaux sont actuellement en cours pour remédier à cet oubli.

Concernant la zone d'activité économique de Mayac, ça commence à bouger. Un lot va être vendu et d'autres vont suivre : « Tout vient à point à qui sait attendre ».

Au niveau des travaux 2025 nous allons faire une pause vu les investissements qui ont été réalisés ces deux dernières années. Il est quand même prévu, au niveau de l'éclairage public, de remplacer les ampoules au sodium par des ampoules à LED. Cette opération se déroulera sur une période de trois ans. Le coût total sera aux alentours de quarante-deux mille euros. C'est pourquoi nous fractionnerons en trois phases.

Je veux souhaiter la bienvenue à Aurélie et Mika DELPEY les nouveaux propriétaires du fonds de commerce du restaurant « O FRANC SOUS » au Dognon. Ce jeune couple sympathique est très motivé. Je leur souhaite de la réussite dans leur entreprise.

Le personnel communal, les conseillers et moi-même vous souhaitons une bonne année deux mille vingt-cinq et surtout une bonne santé. Que tous vos projets puissent se réaliser



Les achats :

Achat d'une petite parcelle de terrain à Monsieur CONSTANTY au Dognon. Celle-ci jouxte l'emplacement de l'aire de jeux. Désormais, nous sommes propriétaire jusqu'au chemin d'accès.

Achat de deux lave-vaisselle : l'un pour le restaurant et l'autre pour la mairie. Une demande avait été déposée par les utilisateurs de la salle des fêtes. Ces deux matériels professionnels font un cycle complet en une minute vingt.

Achat d'une débroussailleuse, l'ancienne ayant rendu l'âme.

Achat d'un broyeur à végétaux. Celui-ci a bénéficié d'un achat mutualisé entre quatre communes (Coulaures, Saint Germain des Prés, Saint Jory las Bloux et Mayac). Il pourra broyer des branches jusqu'à 12 cm. Il sera basé à Mayac dans le hangar municipal.

Remplacement des ordinateurs du secrétariat.



Les travaux :

Voirie de Louyet en deux temps :

1. Purges à certains endroits afin de renforcer les bas-côtés.
2. Réfection de la chaussée avec de l'enrobé.

Même opération aux Banchereaux.

Reprise de quatre ralentisseurs : deux à Pomerède et deux à Sarzac.

Le but était de les mettre aux normes tant en hauteur qu'en largeur.

RTE (Réseau Transport Électrique)

D'importants travaux d'enfouissement du réseau électrique moyenne tension sont en cours et bientôt terminés sur la commune. Environ quatorze kilomètres ont été enterrés. Cinq ou six postes de transformation ont été installés dont celui de la mairie qui est très beau en raison de la proximité de l'église classée.



Ce chantier permettra, je l'espère, de ne plus avoir de micros coupures comme dans le passé.

Prévision 2025 :

Une opération en trois années qui consistera à remplacer les candélabres actuels par des lampes à LED, qui seront moins énergivores en électricité.

Achat de deux parcelles de terrain de l'autre côté du chemin d'accès à l'aire de jeux (environ un hectare).

La commune va acquérir auprès de la SAFER quatre parcelles de terrain à SARAZAC d'une contenance de deux hectares huit cents. Celles-ci seront louées à nos producteurs Bio, Lola et Antoine. Cela leur permettra d'augmenter leur production pour fournir les cantines scolaires du secteur en circuit court.

Projets Photovoltaïques

Des réunions ont eu lieu concernant les zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAEnR : Zones d'Accélération des énergies Renouvelables).

- Lanouaille le 11 décembre à 18h30
- Excideuil le 12 décembre à 11h00
- St Vincent sur l'Isle le 12 décembre à 18h30

Celles-ci avaient pour but de débattre sur la production d'énergies renouvelables sur le territoire intercommunal.

Lors de ces réunions les participants, qui sont pratiquement tous des opposants, sont, il faut le reconnaître, très motivés. Ce sont toujours les mêmes qui viennent aux réunions. Ils ne sont pas nombreux mais attaquent systématiquement tous les projets photovoltaïques.

Les permis qui sont accordés sont systématiquement attaqués au tribunal administratif. C'est pourtant le mode de production d'énergie le plus neutre : aucune émission de CO2 et au bout de 30 ans les panneaux peuvent, soit continuer à produire, soit être recyclés à 95 %. Dans trente ans, ils seront peut être recyclés à 100 %.

Pourquoi combattre ce système de production propre quand on est soi-disant écologiste ? C'est un non-sens.

Je connais le slogan : « les panneaux sur les toits et pas dans les bois ». A ce jour, j'aimerais connaître le nombre de membres des associations qui disent ce qui faut faire mais qui ne l'ont pas mis en pratique sur leur propre toit !!!

Ci-dessous un extrait des statuts de l'association ADDCI et plus particulièrement l'article 2 :

STATUTS DE L'ASSOCIATION

« Association pour le développement durable du Causse de l'Isle »

I. CONSTITUTION – OBJET - SIÈGE

Article 2 : Objet.

L'association D.D.C.I. a pour but :

- La mise en valeur du camp militaire situé sur les communes de Savignac les Eglises, Coulaures, Mayac, St Jory Lasbloux en favorisant le développement local, durable et écologique du lieu.
- Créer la structure juridique permettant d'acquérir le terrain et de gérer l'ensemble des activités s'y rapportant en maintenant l'unité foncière et respectant strictement les objets fondateurs de l'association.
- Servir de lieu de référence, de lieu de rencontre, de formation et de recherche pour toutes les activités touchant à la promotion du développement durable.
- Favoriser l'implantation d'activités économiques viables créatrices d'emplois durables.
- **Promouvoir toute implantation d'activités respectueuses de l'environnement : agriculture biologique, énergies renouvelables, éco-constructions, sentiers découvertes, activités pédagogiques, tourisme respectant les équilibres écologiques et humains du territoire.**
- Créer et recréer du lien social et solidaire.
- Privilégier toute forme d'action collective et coopérative.
- Et plus généralement, accomplir toutes opérations autorisées par la loi pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptible d'en faciliter la réalisation.



« Depuis peu, nous avons vu fleurir dans nos campagnes de nouveaux panneaux qui identifient chacune de nos routes, de nos voies, de nos chemins...

Certaines communes ont baptisé leurs rues d'une manière très classique : rue de la mairie, place de l'église, avenue du pont, chemin du gué, ...
D'autres très nostalgiques ont trouvé des noms plus guerriers : boulevard de l'armistice, rue du 8 mai, de la libération, de la résistance...etc. Certains très bucoliques et très proches de la nature ont appelé leurs voies : rue jonquilles, des coquelicots, des violettes, des pommiers, des platanes..., histoire de fleurir à peu de frais les chemins.

Ainsi donc, nous avons tous droit à un numéro sur une nouvelle voie. Pourquoi pas !

Sauf, qu'à mon grand étonnement et voici peu, est arrivé une missive de la poste m'indiquant que je recevrais plus de courrier, mon adresse étant inexacte !

Surprise d'autant plus grande que j'habite une maison dans laquelle je suis né, dans un village dans lequel j'ai grandi.. c'est-à-dire que je n'ai pas déménagé !

Plus de courrier donc si je n'indique pas le nom de la rue de ma maison. Peu importe donc aussi que le nom du village soit renseigné. Seul le nom de la rue doit figurer.

Pour le facteur, je suis devenu un numéro à mettre dans une case sur le bord d'une voie.

Pauvre Service Public qui ne nous identifie plus que par un chiffre ! Pauvres porteurs de courrier qui ne sont plus que des machines à distribuer des numéros !

Ainsi nous assistons à la disparition identitaire de nos villages.

Fini : La Vitonie, Pannassac, Lassaugour, Taillepetit, la Vivier, Gourdougnac , Champsaud, la Meynadie, Lintignac, la Vigerie, la Marzelle, le Sécadou, Pommerède, la Veyssière, le Chalard, la Servalie, le Petit St jean, Sarrazac, Pichotte, Cabosse, Maladary, Francou, Malpas , la Trémouille, les Banchereaux, Ponchet, Roujalet, Chatignolles, Puyjoli, Fauquette, la Galvante, Bretou, Fontpudière, le Mazaupin, Puy de Pinou, Rignac, Galajou, Champlouvier, Beausoleil ...

Tous ces noms de village vont disparaître. Tous ces lieux-dits qui fleuraient bon le Périgord et le terroir sont voués à une mort certaine.

Après le démembrement de la ruralité il fallait porter l'estocade avec la complicité des municipalités qui en gentilles exécutantes zélées ont baptisé toute la voirie sans se rendre compte du mal qu'elles faisaient ...et tout cela pour servir les intérêts commerciaux des « Amazon », « Google », et autres GAFAM.

On a liquidé une civilisation rurale en quelques décennies et la vision bureaucratique parisienne, *boboïsante* du développement est en train d'en faire disparaître les derniers vestiges par quelques panneaux au nom de l'évolution et du bien-être.

Mais j'oubliais : voici ma nouvelle adresse : »



Le Ruraleur

2395 IMPASSE

du chat qui pète

ASSOCIATIONS



Des nouvelles de l'AMACS !

(Association Multi-Activités Culturelles et Sportives)

Depuis 1983, année de sa création pour une fête musicale à Mayac, puis transformée avec un S comme sport à la demande de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports, L'AMACS reste fidèle à l'esprit de sa création et est fière de vous présenter ses quatre activités dont :

- Les Arts Plastiques qui affichent *complet* depuis l'arrivée de nouveaux participants ayant intégré le groupe de l'an dernier.
- L'Atelier Vocal qui aimerait s'agrandir et être ouvert aux personnes de tous niveaux.
- Le Qi Gong, pratique corporelle chinoise ancestrale toujours présente le samedi matin à Mayac et qui participera au salon du Bien-Être le 22 mars 2025.
- Le Roller et ses deux ateliers : enfants le mercredi et adultes le jeudi au gymnase de Coulaures pour le plus grand plaisir des participants.

L'AMACS remercie la commune de Coulaures et celle de Mayac pour le prêt de leurs salles, la logistique et la subvention de la mairie de Coulaures.

L'AMACS vous souhaite une année 2025 sereine, sportive , dynamique et riche en contacts chaleureux.

Les encadrants : Annick, Bruno, Françoise et Sylvie



et toujours à la mairie :

- **CLUB DE PEINTURE** : le mardi 14h - 16h avec Christiane MOREAU
- **CLUB DE PATCHWORK ET AUTRES OUVRAGES**
Contact : Brigitte Rossignol 06 75 94 44 59
- **CLUB CARTONNAGE** :
2 jeudis par mois (en alternance avec le club de Patchwork).
Brigitte Rossignol



ACTIVITÉS DE L'ENTENTE EN 2024

- ◆ **Le Repas de la Commune (16 juin 2024)** a réuni 94 participants dans une ambiance chaleureuse. Nous avons eu le plaisir de compter, parmi nous, un grand nombre de nouveaux Mayacois.

Notons que, pour ce repas, la Mairie nous aide financièrement.

- ◆ **La Fête de Mayac (23 juin 2024)** et son vide-greniers ont, une fois de plus, rencontré un franc succès cette année.

Après un important travail de nettoyage du parc, malgré une météo capricieuse et quelques imprévus, tout était prêt le jour J pour accueillir les exposants dans un cadre magnifique.

Sous un soleil inespéré, les visiteurs ont pleinement profité des nombreuses activités gratuites et ont pu se détendre le temps d'un concert convivial, un verre à la main.

L'exposition de patchwork, installée dans l'église du XIIe siècle, a également suscité beaucoup d'intérêt et d'admiration.

Nous adressons nos sincères remerciements à la SCI du château de Mayac, qui nous prête généreusement le parc et ses dépendances, l'aide précieuse de la mairie, de Vincent notre cantonnier ainsi qu'à tous les bénévoles sans qui cette fête ne pourrait avoir lieu. Leur engagement et leur confiance nous ont permis de faire de cet événement une belle réussite.

Pour l'édition 2025, nous aurons encore besoin de bénévoles pour perpétuer cette belle tradition. N'hésitez pas à nous rejoindre pour continuer à faire vivre la Fête de Mayac !

- ◆ **Le Repas des Bénévoles (27 octobre 2024) :**

Une quarantaine de bénévoles, anciens et nouveaux, se sont retrouvés à la Mairie.

- ◆ **Les Randonnées Pédestres :** tous les lundis et mercredis.

Rendez-vous à la Mairie de Mayac, à 8h30 en été, à 13h30 en hiver. Nous avons ajouté des randonnées le lundi (rendez-vous à 14h à la Mairie de Mayac) sur moins de kilomètres et avec un rythme plus calme.

- ◆ **Les Randonnées Cyclistes** : tous les samedis : elles sont animées par Marcel Gauthier et Bruno Chirol. Rendez-vous au Pont de Mayac à 14 heures.

- ◆ **La Bibliothèque Livres-Libres.** (Cour de la Mairie)

Elle est ouverte tous les jours de 9h à 18h sauf dimanches et jours fériés et confirme son succès.

Des nombreux ouvrages sont empruntés, d'autres déposés. L'esprit, dans lequel nous avons créé cette bibliothèque, est dans l'ensemble respecté.

Nous ne pouvons que nous féliciter qu'un petit village, comme Mayac, propose autant d'activités à ses habitants.

N'oubliez pas :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 7 février 2025 à 20h30, salle de la Mairie

(bulletin détachable en dernière page)

8 MAI



Aux Banchereaux et Place du 19 mars 1962



Notre porte-drapeaux, René BERNARD, a été décoré de la médaille du souvenir le 6 janvier 2025.

ARBRE DE NOËL de MAYAC

Samedi 11 janvier, trente et un enfants de la commune ont assisté à l'arbre de Noël traditionnel. Au programme, des Clowns avec la compagnie « Les Bienlunés » et le titre : « *Juste un petit bout* »



Les enfants et les adultes ont apprécié ce spectacle. L'arrivée du Père Noël a rempli de joie les petits avec la remise des cadeaux. Un goûter festif a clôturé cette après-midi avec la galette pour les enfants et les parents.



COMMERCE ET SERVICES DE MAYAC

- **ART-THERAPIE / ANIMATION ARTS PLASTIQUES** : Isabelle TOMASINO
06.11.17.23.80
COIFFEUSE à DOMICILE : Stéphanie GENESTE 06.32.99.35.53
- **GS TRAVAUX DU BÂTIMENT – AGENCEMENT INTÉRIEUR**
Giuseppe Di Paola 160 route de la Mairie 07.81.97.28.47
- **COUVERTURE & ZINGUERIE** : Cédric SACRISTAN 05.53.08.23.98
- **LE JARDIN ENCHAMPTÉ** - Les Banchereaux 05 52 24 07 46
- **EPICERIE BIO** « le Jardin du Dognon » au Dognon 07.87.42.79.08
- **FAMILLE D'ACCUEIL AGRÉÉE POUR PERSONNES ÂGÉES** :
Sandra AUDEBERT 05.53.05.07.95

- **L'ACCROCHE-CUIR** : Atelier de maroquinerie artisanale (cousu main/sur mesure)
06 86 62 59 98 I. Blondet : @laccrochecuir/www.laccrochecuir.com

- **RESTAURANT Ô Franc Sous** : Le Dognon : 1897 route des Gués
05 47 74 06 63



NUMÉROS UTILES

- **URGENCES** : SAMU : 15 > POLICE : 17 > POMPIERS : 18

- **GENDARMERIE** : ST MARTIAL D'ALBARÈDE : 05.53.55.38.90

- **MEDECINS** : Dr Catherine PETRY à Sorges 05.53.05.15.80
Dr Ali FENIDES 06 73 64 84 86 www.maia.com
et Dr Pierre Lazare MADSEN à Savignac les Eglises
www.doctolib.fr

- **INFIRMIÈRES** : MAYAC : Pascale BOURGES-AUBISSE : 06.64.09.40.89
CUBJAC : Anne-Marie TRUFFY VIDALINC : 06.75.24.48.32
SAVIGNAC LES EGLISES : Cabinet infirmier : 05.53.05.90.79

- **DENTISTES** : CUBJAC : Dr Magali LACROIX 05.53.05.33.66
Dr Marie-Christine REIFF 05 53 05 33 66
EXCIDEUIL : Docteur ROSSI 09 86 48 07 52
SORGES : Dr DUCROCQ 05 53 35 04 93

- **PHARMACIES** : CUBJAC : Pharmacie du Pays d'Ans 05.53.05.30.17
EXCIDEUIL Pharmacie Du Pays d'Excideuil 05.53.62.21.80
SAVIGNAC LES EGLISES : Pharmacie Plaisance 05.53.05.03.69
SORGES : Pharmacie Leblanc-Vidal 05 53 05 02 16
SARLIAC : Pharmacie Varachaud 05 53 07 81 25

- **AMBULANCES** : EXCIDEUIL : Ets Mailler 05.53.62.42.85

- **VETERINAIRES** : ST MARTIAL D'ALBARÈDE Clinique des Cigognes 05.53.52.24.24
THIVIERS : 05.53.55.01.30 -
ANTONNE ET TRIGONANT : 05.53.06.16.35

- **DIVERS** : CENTRE ANTI POISONS BORDEAUX : 05.56.96.40.80
MÉTÉO France : 0836.65.12.34
ENFANCE MALTRAITÉE : 119
SOS ENFANTS DISPARUS : 0810.012.014
VIOLENCES CONJUGALES : 39 19

SIDA INFO SERVICE : 0800.840.800
DROGUE INFO SERVICE : 0800.23.13.13
ÉCOUTE ALCOOL : 0811.91.30.30
SOLITUDE ÉCOUTE : 0800.47.47.88

LIENS et APPLICATIONS

<https://www.mayac.fr>
<https://www.ccilap.fr>
<https://www.panneaupocket>



Panneau Pocket (application gratuite pour smartphone) :
Actualités, infos et alertes sur votre commune (ainsi que celles des environs ou de votre choix que vous pouvez « installer » en *favori*) et *partager*.

ÉTAT CIVIL 2024

Naissances : Soren CHABASSIER - Le Dognon - le 1^{er} février

Décès : Yves SALON - Les Reignes - le 1^{er} février

Daniel HERPIN - Les Vergnes - le 9 février

Christian LECUYER - Pomerède - le 7 septembre

Michel FORITTE - Pomerède - le 13 septembre

Roger AUTHIER - Les Réjoux - le 23 novembre

Pensées...



... pour **Christian LECUYER**, mayacois d'adoption, nous nous souviendrons de sa gentillesse et de son humour tout au long de ces années pendant lesquelles il s'est tant investi dans la vie du village avec son épouse Catherine.

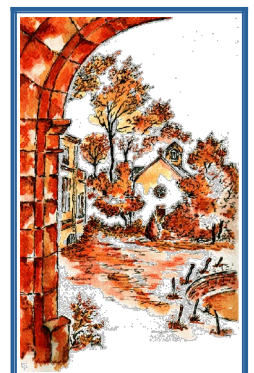
Son recueil : *Mayac Vagabondages Papa raconte Mayac* - 2017 est une mine de renseignements, d'anecdotes et de photos sur l'histoire de notre village.

A ce propos, son livre, très documenté est généreusement offert à tout lecteur désireux de le découvrir, disponible à la mairie.

Un grand merci, Christian, Catherine.

...pour **Daniel HERPIN** : il avait été conseiller Municipal et Président de la FNACA. C'était quelqu'un de très dévoué et fidèle à ses convictions. C'est lui qui a réalisé le logo de la mairie.

Nous ne l'oublions pas.



ENTENTE MAYACOISE
MAIRIE DE MAYAC
24420 MAYAC



05 53 06 01 90

entente@mayacoise.fr

www.mayacoise.fr

CHERS CITOYENS

L'Entente Mayacoise vous invite à son assemblée générale, qui se déroulera le vendredi 7 février, à 20h30, dans la salle des fêtes de la mairie de Mayac.

Le président vous présentera le rapport d'activité et le bilan financier, et vous proposera l'ordre du jour suivant :

- *Activités et compte rendu 2024*
- *Désigner le commissaire aux comptes*
- *Renouvellement du conseil d'administration*
- *Projets d'activités pour 2025*
- *Cotisations*
- *Questions et propositions diverses*

Nous vous expliquons que nous sommes une association ; son but donc est d'associer les habitants de notre commune pour organiser des activités et améliorer la vie ensemble, aussi en hiver.

Nous vous invitons donc à venir participer à la vie de notre Association par votre implication, vos idées, vos propositions, vos activités.

Mayac et sa population méritent votre dévouement !

Nous vous offrirons, après la réunion, le pot de l'amitié pour terminer cette réunion agréablement.

Souhaitant vous voir **nombreux et à l'heure S.V.P.**

Le Président et son équipe

Renseignements et suggestions, ----- 05 53 06 01 90

----- 05 53 07 89 57

Je soussigné (e)..... donne mon pouvoir à

.....
Pour les votes de l'assemblée générale de l'Entente Mayacoise du vendredi 7 février 2025

Signature :